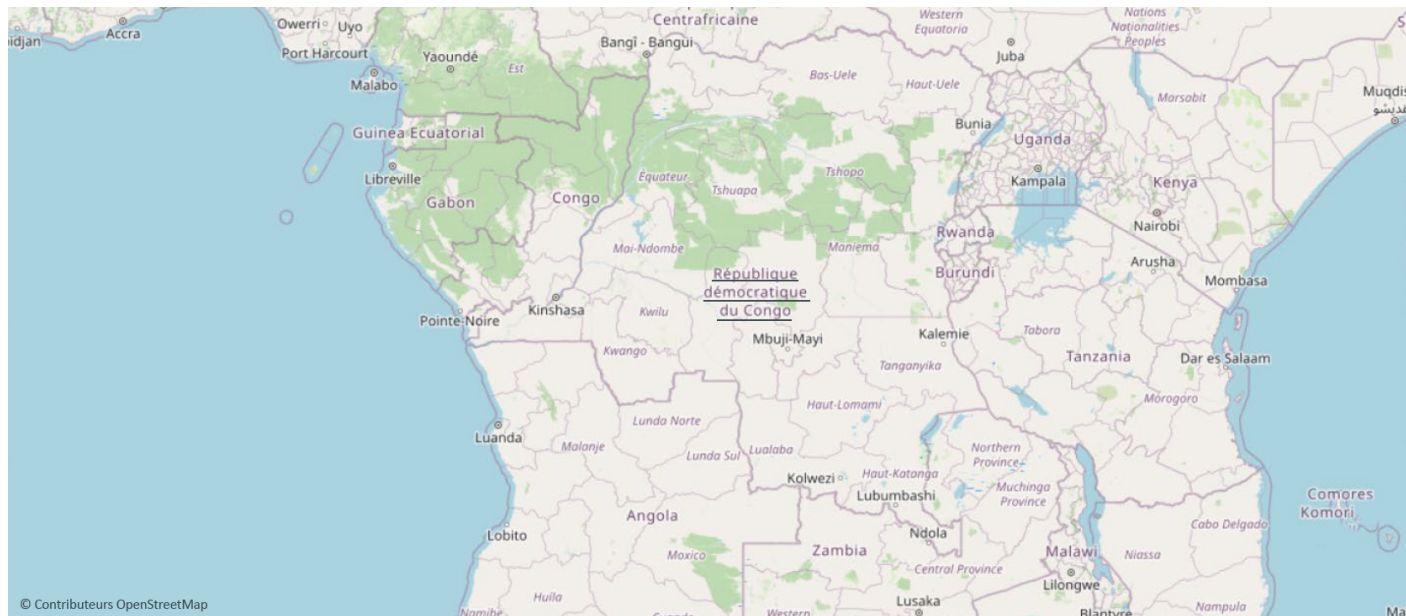


République démocratique du Congo

Date : 10 mai 2020



En RDC, la situation politique reste très instable. À ces turbulences politiques, il convient d'ajouter le climat sécuritaire délétère, synonyme de violations graves des droits de l'homme. Des manifestations organisées en décembre 2017 et en février-mars 2018 ont ainsi été sévèrement réprimées, se soldant par de nombreux morts et blessés. La situation économique du pays reste également particulièrement préoccupante, marquée notamment par l'inflation vertigineuse des prix des denrées de première nécessité.

En mai 2017, l'évasion de quelque 4 000 détenus – dont 124 enfants en conflit avec la loi (ECL) – de la prison de Makala a conduit à des changements au sein de la direction et de son fonctionnement, qui ne sont pas sans complexifier la mise en œuvre des activités du BNCE-RDC. Enfin, des bagarres entre enfants en conflit avec la loi (ECL) ont provoqué la destruction de matériels éducatifs et récréatifs au sein du Pavillon 10 impactant également le déroulement des activités.

Activités mises en place entre janvier 2017 et juin 2018

Résultat 1 : Les acteurs de la justice ont mis en place et/ou renforcé les mesures alternatives à la privation de liberté en vue d'une déjudiciarisation des litiges impliquant des enfants en conflit avec la loi

1 formation et 1 table ronde sur la justice réparatrice en direction des acteurs de la justice et des CLPE.

Présentation du programme ESB2 aux autorités politico-administratives.

Porteur du projet

Bureau national catholique de l'enfance – RDC (BNCE-RDC)

Partenaires locaux

- Direction de la Protection de l'enfant, des victimes et de l'assistance judiciaire
- Division urbaine des affaires sociales
- Cinq tribunaux pour enfants de Kinshasa
- Prison centrale de Makala
- ONG Bana Kivuvu et les structures alternatives à la détention : Aide à l'enfance défavorisée (AED), Centre de sauvetage de Kinshasa (CSK), Œuvre sociale d'encadrement et de protection

des enfants de la rue (OSEPER), Hope, Centre de protection des enfants et jeunes de la rue (CPEJD).

3 réunions du réseau des structures alternatives à la détention coordonné par le BNCE-RDC. L'objectif est notamment de réaliser un suivi juridique des ECL qui passent dans les centres et de remonter les difficultés communes aux magistrats.

1 formation de 50 membres de CLPE de la commune de Bumbu et soutien logistique à 20 comités.

Résultat 2 : Des mesures de substitution à la privation de liberté ont été établies, consolidées et diversifiées – avec la participation des enfants – en collaboration avec les familles, les communautés et le secteur privé.

Appui sanitaire à la prison pour améliorer les conditions d'hygiène de 553 ECL, associé à de séances sur l'hygiène et la transmission des maladies Achat de 20 nouveaux matelas.

Accompagnement juridique réalisé pour 484 ECL. 397 ECL ont été libérés.

474 enfants ont bénéficié de soutien psychosocial à travers des séances d'écoute individuelles et collectives.

149 ECL ont bénéficié d'un accompagnement psychologique à la prison de Makala et au CSK

(structure alternative à la détention).

Appui logistique au séances d'alphabétisation au CSK et organisation de séances à la prison de Malaka.

Deux séances de sensibilisation des familles et des communautés sur la protection de l'enfant.

Recherche de familles et rencontre avec 338 familles d'enfants en détention.

Financement et suivi de l'apprentissage professionnel de 15 ex ECL en électricité, mécanique, menuiserie, peinture, maçonnerie.

Résultat 3 : Les médias, soucieux d'un traitement plus équitable des ECL, ont mobilisé leurs réseaux et sensibilisé le grand public au droit de ces enfants à jouer un rôle constructif dans la société.

Diffusion de 6 émissions radiotélévisées sur la justice réparatrice. Environ 45 000 personnes ont été touchées par ces émissions.

Participation du BNCE-RDC à une réunion du réseau des journalistes amis des enfants.

Résultat 4 : Échanges d'expériences et de bonnes pratiques Sud-Sud, et actions de plaidoyer élaborées aux niveaux national, régional et international

Interventions auprès du Comité des droits de l'enfant et du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Plaidoyer auprès du ministère de la Justice.

1 rapport de suivi soumis à l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme.

Réalisation d'un recueil législatif et réglementaire sur la justice juvénile en RDC fin 2018.